



Paysages Jardins & Espaces verts

Responsable espaces verts en collectivité



Témoignage

Autre dénomination : Directeur de Service espaces verts



Quel a été votre parcours ?

Après un BEPA en jardin espaces verts, j'ai intégré un BTA Aménagement de l'espace par apprentissage et j'ai poursuivi par un BTSa, toujours en alternance. A la fin de mes études, j'ai eu l'opportunité d'intégrer, en CDI, l'entreprise m'ayant accueilli pendant toute la durée de mon apprentissage. Très rapidement, j'ai évolué sur un poste de Chef d'équipe. Après 5 ans passés sur ce poste, j'ai saisi l'opportunité d'intégrer un poste de Responsable des Espaces verts au sein de ma commune, poste sur lequel je suis depuis 6 ans.

Quels sont pour vous les attraits de ce métier ?

Mon poste de Responsable des Espaces Verts me permet de m'exprimer pleinement. En effet, ce métier permet d'allier les « joies du terrain » avec les responsabilités que sont celles d'un responsable de service au sein d'une collectivité et surtout, de privilégier le rapport à la population. Je me dois d'être constamment en relation et à l'écoute de cette dernière. En effet, les habitants attendent beaucoup des services publics et notamment ceux liés à leur environnement.

Quelles sont vos motivations ?

Le fait de participer à l'amélioration du cadre de vie me motive particulièrement. De plus, dans le cadre de développement durable, nous mettons en place au sein de la commune une gestion différenciée des espaces verts, projet visant à intégrer les soucis environnementaux et à redynamiser la biodiversité... Jouer un rôle important dans ce type de projet me semble être une expérience enrichissante et valorisante pour mon équipe et moi-même.



Jimmy PAILLET

Responsable Services Espaces Verts (62)

Formation

Ingénieur (titre ou diplôme figurant sur une liste fixée par décret n° 90-126 du 09/02/90 modifié)

Technicien supérieur (décret n° 95-29 du 10/01/95 modifié)

Cadre statutaire (catégorie A ou B de la fonction publique territoriale)

Activités

Le Responsable espaces verts dépend généralement de la direction des services techniques des communes, structures intercommunales, département :

- Il participe à la définition et à la mise en oeuvre des orientations stratégiques en matière d'espaces verts et de paysage : analyse des besoins, diagnostic environnement, réalisation des projets.
- Il choisit des options techniques à mettre en oeuvre pour la création et la gestion des espaces verts en conformité avec les orientations politiques des élus et en veillant à la prévention des risques pour le public.
- Il supervise les projets de maîtrise d'ouvrage en paysage : planification, suivi et contrôle.
- Il a en charge la protection du patrimoine vert du territoire. Il protège les espaces verts publics et privés. Il applique les moyens de protection des espaces verts. Il donne un avis sur les volets paysagers des permis de construire des gros projets d'aménagement (ZAC).
- Il coordonne des projets inter-services en aménagement, génie urbain.
- Il assiste et conseille les élus en matière d'aménagement des espaces verts en apportant un appui technique.
- Il coordonne les activités du service. Il réalise un diagnostic du service. Il définit un projet de service (organisation, missions, ressources). Il anime des réunions intra-service. Il veille à la qualité des services rendus.
- Il assure la gestion administrative et budgétaire du service. Il élabore des documents administratifs de cadrage relatifs à la politique des espaces verts : mise en place d'un système de contrôle adapté au service (procédures, documents, traçabilité), élaboration d'un budget prévisionnel du service, recherche de financements, gestion des demandes en matériel des unités du service. Il contrôle la gestion et les engagements des dépenses ainsi que la passation et l'exécution des marchés du service.
- Il anime et pilote le service.
- Il gère les ressources humaines du service.
- Il assure une veille juridique et technique.





Paysages Jardins & Espaces verts

Responsable espaces verts en collectivité

Conditions d'exercice

Le responsable espaces verts travaille en bureau, effectue des déplacements sur le terrain. Les horaires sont irréguliers, avec une amplitude variable en fonction des obligations du service

public (réunions avec les élus, astreintes en cas d'intempéries), ce qui demande une grande disponibilité.



Compétences et qualités

Le responsable espaces verts doit faire preuve d'une grande autonomie dans l'organisation de son travail, être force de proposition, prendre la responsabilité juridique du service.

Les relations au sein de l'équipe, des services de la collectivité et avec les fournisseurs et autres

interlocuteurs (ministère de l'environnement, élus, habitants, bureaux d'études, prestataires de services, pépiniéristes...) demandent un grand sens de la communication, du relationnel et des cadres juridique et technique.

Pour en savoir +



CONSULTER

- la fiche ROME n° A1203 du Pôle emploi www.pole-emploi.fr
- www.tonavenirenvert.com

CONTACTER

- l'Union Nationale des Entrepreneurs du Paysage www.entreprisesdupaysage.org

